CHARLIEU
PATRIMOINE VIVANT

Charlieu, le 27 Novembre 2024

FICHE DE RESERVATION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025
DU 06 JANVER AU 21 FEVRIER 2025

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 11 DECEMBRE DERNIER DELAI

RESTAURANT SCOLAIRE (enfants de Charlieu 4.47€ / enfants extérieurs 4.74€)

Toute annulation de repas doit être signalée au plus tard le matin du jour concerné au numéro suivant : 04/77/69/33/85 avant 8h30. Tout repas non annulé sera facturé.

Nom et prénom de l'enfant .....**CLASSE**.....

☐ Mange tous les jours ☐ **Réservation à l'année**

☐ Uniquement les jours suivants : ☐ les lundis ☐ les mardis ☐ les jeudis ☐ les vendredis

☐ Occasionnellement aux dates suivantes
☐ .....
.....

GARDERIE : 7h20 à 8h20 et 11h30 à 12h15 /GARDERIE CANTINE : 11H30/13H30

0.40€ pour matin et ou midi enfants de Charlieu 0.52€ pour matin et ou midi enfants de l'extérieur

☐ Les lundis ☐ Matin ☐ Midi
☐ les mardis ☐ Matin ☐ Midi
☐ les jeudis ☐ Matin ☐ Midi
☐ les vendredis ☐ Matin ☐ Midi

PERISCOLAIRE : 16h30 à 18h30

Toute annulation du périscolaire doit être signalée au plus tard le matin du jour concerné au numéro suivant : 04/77/69/33/85 avant 8h30.Tout périscolaire non annulé sera facturé.

0.60€ enfants de Charlieu 0.78€ enfants de l'extérieur

☐ Lundi soir ☐ mardi soir ☐ jeudi soir ☐ vendredi soir

☐ Je souhaite recevoir les prochaines fiches de réservation par mail.

☐ Si je retourne ce document par mail, je coche cette case attestant les informations sur les réservations mentionnées ci-dessus.

A ..... Le.....

Signature

Répondeur Cantine : tél : 04.77.69.33.85 Mail : periscolaire@ville-charlieu.fr